

Paris, le 3 septembre 2020

Plan de relance gouvernemental : Des intentions louables qu'il va falloir concrétiser mais de fortes réserves relatives à la baisse des impôts de production

L'Association des petites villes de France, présidée par Christophe Bouillon, Maire de Barentin (76) et ancien député de Seine-Maritime, a pris connaissance du plan de relance gouvernemental présenté ce jour en Conseil des Ministres.

Elle salue l'effort massif, 100 milliards d'euros d'investissement, visant à moderniser l'appareil productif du pays, à œuvrer à la relocalisation des entreprises et au soutien à l'emploi dans les territoires.

Ce plan privilégie les PME, particulièrement présentes dans les petites villes, et c'est une bonne chose. Il est vrai que la crise économique et sociale qui se profile s'annonce sévère : Nombre d'entreprises sous-traitantes, présentes dans les petites villes, sont déjà fortement impactées et c'est donc sur elles que doit porter principalement les dispositifs de soutien.

L'APVF apprécie l'effort conséquent consacré dans ce plan à la **transition écologique** (30 milliards d'euros). Le but affiché est d'enclencher la transformation de l'économie au travers notamment de la décarbonation des secteurs les plus polluants. L'effort en faveur de la relance ferroviaire et notamment en faveur des **petites lignes** est également à noter.

Concernant la cohésion sociale et territoriale, l'APVF prend bonne note des 5 milliards ajoutés au soutien à l'investissement des collectivités dont 150 millions consacrés à la rénovation des commerces de centre-ville correspondant à la mise en œuvre tant attendue du **programme petites villes de demain**. Bien qu'elle aurait souhaité un dispositif plus ambitieux, l'APVF demande maintenant une méthode claire pour les petites villes et un **rythme rapide de mise en œuvre du programme pour les petites villes qui disposent de vrais projets**.

De surcroît, l'APVF forme le vœu que **la territorialisation de ce plan de relance** annoncée par le Premier ministre descende très concrètement jusqu'aux petites villes parfois injustement oubliées au profit des métropoles. Elle invite les préfets et les sous-préfets à la relance qui seront bientôt nommés à bien prendre en compte l'ensemble et la diversité des territoires.

Cependant, concernant les dispositifs de compétitivité et de réindustrialisation, l'APVF continue d'émettre de **fortes réserves relatives à la diminution programmée des impôts de production**. Si l'on peut comprendre dans la situation de crise économique et sociale actuelle, un tel allègement de CVAE et CFE, la pérennisation d'un tel dispositif est lourde de conséquences et d'incertitudes pour l'avenir. On continue ainsi de déshabiller l'autonomie financière des collectivités territoriales et de fragiliser encore un peu plus les finances locales. Il est pourtant impératif de préserver les ressources locales pour maintenir le soutien aux entreprises, aux commerces de proximité, à l'artisanat et encore plus les services à la population, encore plus essentiels en période de crise économique et sociale.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

